



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**3 avril, 2014**

## **Période d'appel terminée : aucune action déposée par ABN AMRO Bank NV**

### **Batla Minerals SA (NYSE Euronext [Marche Libre]: MLBAT)**

Les conseils juridiques de la Société Batla Minerals S.A. l'ont informé qu'aucune action en justice n'a été déposée par ABN AMRO Bank NV suite à l'arrêt rendu par la Cour d'Amsterdam le 18 Décembre 2013 en faveur de Batla Minerals S.A. (cf communiqué du 13 janvier 2014 ci-dessous). Le délai d'appel s'est terminé le 18 Mars 2014. La procédure est ainsi terminée.

Le communiqué de presse du 13 janvier 2014 est disponible ci-dessous et est également affiché sur notre [site Web](#).

En vertu d'une décision de justice rendue par le Tribunal d'Amsterdam le 18 décembre 2013, la banque ABN AMRO NV (successeur de FORTIS BANK (Nederland) NV) a été condamnée à verser à la société BATLA MINERALS S.A. la somme de € 1.235.169 en principal, majorée des intérêts légaux.

La banque ABN AMRO NV dispose d'un délai de 3 mois à compter de la date du 19 décembre 2013 pour faire appel de ce jugement.

### **Profil de la société**

Batla Minerals est une société française d'investissement en ressources cotée sur le marché NYSE Euronext (MLBAT). La société dispose d'opérations diamantifères en cours d'exploitation au Lesotho.

Elle est constamment à l'affut de nouveaux projets en Afrique austral, surtout s'il s'agit de gisements métallifères (ressource énergétiques, minéraux précieux et métaux communs).

### **Personnes à contacter**

Arnaud Vercruysse	(+33) 67 738 6672 (France)
Jean Retief	(+27) 21 914 0400 (Afrique du Sud)
Courriel: <a href="mailto:info@batla.net">info@batla.net</a>	<a href="http://www.batlaminerals.com">www.batlaminerals.com</a>